

CONVENTION D'ACCUEIL

- Vous êtes doctorant.e inscrit.e à Sorbonne Université ou en cours d'inscription
- Nationalité : hors Union Européenne, hors espace économique européen (EEE) ou confédération suisse

Rappels sur la convention d'accueil :

La convention d'accueil est destinée doctorants internationaux souhaitant mener leurs activités de recherche à Sorbonne Université.

Ce que permet d'obtenir la convention d'accueil :

- si le doctorant n'est pas encore en France : un **visa « passeport talent – chercheur » de court (VLS-TS) ou long séjour** auprès du consulat de France de son pays habituel de résidence (ou un visa « scientifique-chercheur » pour les ressortissants algériens)
- à son arrivée en France, lorsque son visa le prévoit ou s'il est déjà en France dans le cadre d'un renouvellement ou d'un « changement de statut » : un **titre de séjour pluri-annuel « passeport talent chercheur »** (ou un certificat de résidence pour Algériens « scientifique-chercheur ») auprès de la préfecture de son domicile
- elle dispense de l'Autorisation Provisoire de Travail (APT) et facilite l'entrée et le séjour en France du conjoint et des enfants

Conditions d'éligibilité à la convention d'accueil :

- être titulaire d'un diplôme au moins équivalent au master (2^{ème} année)
- justifier de la preuve du financement minimum équivalent au montant d'un contrat doctoral (contrat de travail ou doctoral, fac-similé de contrat, ATER, CIFRE, bourse, preuve du financement par l'institution d'origine)

Faire la demande au Bureau des Affaires Internationales (BAI) du Collège doctoral

- remplir le formulaire en ligne et télécharger les pièces justificatives (ID, Diplôme, Financement) via ce lien : <https://sorbonne.moveonfr.com/form/5e3adf0fd2a8e846532eabfb/fra#>
- **Attention !** Il faut remplir le formulaire et télécharger les pièces jointes en une seule fois. Comme indiqué sur la page de validation, veillez à bien télécharger le dossier PDF lorsque vous aurez terminé de remplir (après avoir cliqué sur Envoyer)
- Imprimer et faire signer le PDF récapitulatif par le directeur ou la directrice de thèse et le ou la responsable du laboratoire
- envoyer le PDF signé scanné à l'adresse suivante : CD-International-Convention-Accueil@admp6.jussieu.fr
- après instruction du dossier par le Bureau des Affaires Internationales, le document original signé est à retirer auprès du BAI en prenant rendez-vous à l'adresse suivante : [Prendre rendez-vous avec ... Doctorat - HDR - Rendez-vous](#) (sélectionner l'option « Conventions d'accueil »)